

**ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'AUDE**

**Sous-série 20 J**

**Fonds Saint-Martin**

**INVENTAIRE ANALYTIQUE**

**CARCASSONNE**

**1977**

# INTRODUCTION

## REPERTOIRE NUMERIQUE DU FONDS DEPOSE (20 J)

Le fonds décrit dans ce répertoire se compose d'environ 300 parchemins intéressant la seigneurie de Bize-en-Minervois <sup>1</sup>. Il a été déposé aux Archives de l'Aude en 1977, grâce à l'entreprise de Monsieur N. Becquart, directeur des Services d'Archives de la Dordogne, par Madame Saint-Martin dont le père descendait des derniers seigneurs de Bize. Nous lui demandons de bien vouloir trouver ici l'expression de notre reconnaissance pour avoir accepté de donner au département de l'Aude ces documents auxquelles elle était toujours attachée. Son désir était que ces parchemins puissent servir à une meilleure connaissance de l'histoire audoise et narbonnaise ; nous espérons que les chercheurs, séduits par la richesse du fonds qu'elle met à leur portée, lui montreront que sa générosité n'a pas été vaine.

Si le terroir de Bize est toujours étudié avec une prédilection marquée par tous les préhistoriens audois depuis Paul Tournal, comme le montrent les nombreux articles consacrés aux fouilles qui y sont faites <sup>2</sup>, l'histoire du village reste encore à écrire. Seul ou presque, le docteur Cayla s'y est intéressé <sup>3</sup>. Et encore s'est-il contenté d'étudier quelques registres de notaire du XVI<sup>e</sup> siècle...

Les parchemins déposés par Mme Saint-Martin permettront donc, peut-être, de combler une lacune dans la connaissance du terroir narbonnais.

En les lisant, on peut suivre, en effet, les diverses familles bizanaises qui ont tenu, à travers les siècles, une part de la seigneurie. La première en date est celle des Tureyo (probablement Tury) qui accorda en 1337 le droit de chasse aux habitants du village, représentés simplement par des syndics. Les Tury disparurent à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour faire place à deux autres familles : les Sono (Souny ?) et Verzeille. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, seule la famille de Verzeille possédait encore des droits à Bize. Elle était alors à la fois seigneresse de Bize et d'Argens. Les Verzeille étaient alliés à un certain nombre de familles du Narbonnais et du Biterrois, celles des Plantavit et des Beauxhostes en particulier. Il est intéressant de noter, à cette occasion, que les relations entretenues par les seigneurs de Bize avec les familles du Biterrois et du Saint-Ponais sont presque plus importantes que celles tissées avec les seigneuries narbonnaises. Certains documents conservés dans ce fonds intéresseront donc au premier chef les historiens de l'actuel canton de Saint-Chinian.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la famille Verzeille s'éteignit à son tour. Elle avait assisté à l'acquisition d'une partie de la seigneurie de Bize par une famille de marchands, les Lagarde, qui menait depuis un siècle une remarquable politique d'acquisitions de terres, vignes et olivettes à Bize même mais aussi dans la région : Agel, Montouliers, Quarante. En 1553, Jean et Bernard de Lagarde avaient racheté à Georges d'Hautpoul (qui n'apparaît pas dans les parchemins ici décrits) la moitié de la seigneurie et ils passèrent en 1591 un accord avec Gabriel de Verzeille sur la façon de rendre

---

<sup>1</sup> Bize : arrondissement de Narbonne, Commune de Ginestas.

<sup>2</sup> La plupart de ces articles sont parus dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*.

<sup>3</sup> Dr. P. Cayla, « Etude analytique d'un minutier du XVI<sup>e</sup> siècle » dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. XXIII, 1950-1953, p. 58-69.

la justice. A partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille Lagarde cessa, semble-t-il, d'avoir une politique offensive et la branche aînée disparut au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>.

Les deux familles seigneuriales dont nous conservons la trace pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles venaient du comtat venaissin et de la région de Toulouse. Il s'agissait des familles de Bunis et de Soustre. La famille de Bunis, sans doute originaire de Carpentras, eut un de ses membres qui fut chanoine de Narbonne. Il s'agit de Jacques qui semble avoir joué alors un certain rôle dans la vie de la cité métropolitaine... Peut-être est-ce sa présence qui incita sa famille à s'installer à Bize . En 1630, François de Bunis, coseigneur de Bize nomma, en commun avec Gabriel de Lagarde, le procureur juridictionnel du lieu. Les aveux et dénombrements de la seigneurie au roi par Claude-François de Bunis nous ont été conservés (1669, 1689 et 1692). La famille vivait toujours à Bize en 1790. Elle s'était alliée au XVIII<sup>e</sup> siècle à une riche famille narbonnaise, celle des Gaja, mais déjà, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, à l'autre famille qui détenait la seconde partie de la seigneurie de Bize, celle des Dumas de Soustre.

Le premier personnage de cette dernière qui nous soit connu par les documents ici répertoriés est Tristan du Soustre, professeur de droit, puis conseiller au parlement de Toulouse dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle. Son héritier Arthur Mas ou Dumas était seigneur de Mus <sup>5</sup>. Cet Arthur Mas ou son fils (les textes sont trop rares pour qu'on puisse être affirmatif) avait épousé la dernière descendante directe des Lagarde, Mondette, et c'est peut-être par sa femme qu'Arthur Mas avait hérité de la seigneurie de Bize, voisine de la sienne. Il s'agit là d'une simple supposition car les textes ne le disent pas.

C'est la petite-fille d'Arthur Dumas, Madeleine qui épousa au début du XVII<sup>e</sup> siècle, François de Bunis (20 J 22), permettant ainsi la réunion de la seigneurie de Bize.

Les Bunis étaient alliés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à des nombreuses familles des régions de Narbonne et de Béziers dont la famille Massip que nous voyons apparaître vers 1770 (20 J 36).

Voilà très rapidement esquissée, telle quelle nous est apparue à travers les documents ci-après répertoriés, l'histoire de cette seigneurie. Nous espérons qu'en dépit de son imperfection, elle pourra aider le lecteur.

---

<sup>4</sup> Il semble que la dernière descendante des Lagarde, Mondette, ait épousé Arthur Dumas, seigneur de Mus (voir 20 J 20).

<sup>5</sup> Mus, hameau et château, Hérault, commune et canton de Murviel-lès-Béziers, arrondissement de Béziers. Quelques documents relatifs à cette seigneurie sont conservés dans les archives de l'Hérault.

**A - PARCHEMINS**  
**CONCERNANT LES FAMILLES SEIGNEURIALES DE BIZE**  
**XIII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles**

- 20 J 1 Famille de Tureyo. 1331-1337 (copie de 1765)
- Accord entre Reine de Montolbruno, veuve de Guilhem de Tureyo, seigneur de Bize, et son fils aîné, Simon : Reine revendiquait la moitié des terres en douaire, suivant la coutume de la vicomté de Paris et réclamait en outre 50 l. t. pour sa dot et divers legs, 1331 (13 mai). Donation par François de Tureyo, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, à son neveu, Simon, écuyer, seigneur de Bize, de la huitième partie des terres de son père, Guillem, qui lui revenait en héritage, 1331 (12 juillet). Copie d'un acte du 10 décembre 1337 par lequel Simon de Tureyo, chevalier, seigneur de Bize et de Cabezac, accordait le droit de chasse aux syndics et aux procureurs de tous les habitants de Bize, 1765. 2 parchemins, 1 pièce papier.
- 20 J 2 Famille de Sono. 1437-1445
- Blanche de Marquefave, femme de Bernard de Sono, choisit des arbitres pour composer avec sa mère, Jeanne de Montesquino, tutrice de son frère, Jean de Reynis. Ils devront mettre fin au procès qu'elle a avec cette dernière, au sujet de sa dot, 1437 (11 mars). Vente par Jacques Rieg, de Bize, à Bernard de Sono, écuyer, coseigneur du lieu, d'une vigne pour 11 l. 16 s. 3 d., 144 ?, (1er mars). Bail à nouvel acapt de pièces de terre par Jean Gaubert, bachelier en droit, à Bernard de Sono, écuyer, coseigneur de Bize, 1442 (24 octobre). Vente à Bernard de Sono d'une maison pour 4 écus 19 s. 9 d., 1445. 4 parchemins dont 2 abîmés et partiellement illisibles.
- 20 J 3 Famille de Verzeille. XV<sup>e</sup> s.-1584
- Liste des reconnaissances dues à Jacques de Verzellano, seigneur de Bize, par X (la moitié gauche du parchemin manque). Au dos : "Reconnaissance de Michel de Latenay", (XV<sup>e</sup> s.). Arrêt du grand conseil déboutant l'appel de Jacques de Verzeille, écuyer, seigneur de Bize et Cabezac, agissant en son nom et comme ayant droit de Georges d'Hautpoul, sieur d'Auzillon et de Jacques de Bojac. Au dos : "arrêt du grand conseil, de la leude de Bizan", 1553 (16 juin). Vente par Guilhem Gros à Jacques de Verzeille, seigneur de Bize, d'un clos d'oliviers à Bize, pour 7 l. 10 s., 153 ?. Convocation par le parlement de Toulouse de Gabriel et François de Verzeille, frères, seigneurs de Bize et d'Argens, pour exécution de la sentence dans leur procès contre Pierre de Plantavit, seigneur de Villenouvette, et Jacquette de Verzeille, 1551 (8 octobre). Mandement de la cour du viguier de Narbonne acceptant les experts nommés par les parties : Plaisance et Jacquette de Verzeille, Gabriel et François de Verzeille, frères, seigneur de Bize et d'Argens, et les ajournant pour procéder à la division des biens de feu Claire Gysperte, 1551 (14 octobre). Ratification par Gabriel de Verzeille, seigneur de Bize, d'échanges intervenus entre Simon de Beauxhostes, seigneur d'Agel, et son frère, Pierre, seigneur d'Aigues-Vives, 1565 (21 février). Accord entre Gabriel de Verzeille, seigneur de Bize, et les frères Pierre et Simon de Beauxhostes, d'Agel, sur la dépaissance de leurs troupeaux respectifs sur les deux terroirs, 1579 (14 février). Arrêt du parlement de Toulouse entérinant les lettres de rémission obtenues en mai 1583 par Gabriel de Verzeille, seigneur de Bize, prisonnier à Toulouse. Ces lettres lui pardonnaient le meurtre de Barthélemy Fornes et le condamnaient à 60 écus d'amende, 1584 (10 septembre). 8 parchemins dont 2 déchirés et partiellement illisibles.
- 20 J 4-6 Famille Lagarde (avant l'acquisition de la seigneurie de Bize). 1449-1563
- 20 J 4 Reconnaissance en faveur de Sicard Bartholomey, marchand de Bize, par Antoine de Garda, aussi marchand de Bize, d'une "ribière herme" sous l'usage de 5 s. t., 1449 (3 septembre). Vente par Guiraud Torelh, de Bize, à Antoine de Garda, de la partie lui appartenant d'un colombier et d'un verger qu'ils possédaient en commun dans les murs de Bize pour 8 écus d'or, 1471

(29 janvier). Vente par Maynarda, veuve de Pierre Rocolis, et par son neveu Bernard Cappolada, d'un champ à Bize pour 5.l. t. à Bernard de Garda, 1501 (19 mars). Fragment d'un accord passé par Bertrand de Lagarde avec ses frères Antoine et Jean, 1509 (2 janvier). Pierre et Armand Thérond, de Montouliers au diocèse de Saint-Pons, vendent à Antoine et Jean Lagarde, marchands, une olivette à Bize, 1509 (25 juillet). Vente par Jean Campmanh, de Pardailhan, à Antoine et Jean de Garda, frères, marchands, d'une terre herme avec des oliviers à Agel pour 2 l. 14 s. t., 1509 (3 décembre). Procès devant le viguier de Béziers au sujet de l'administration des biens de Raymond Chabert qui avait vendu certains d'entre eux à un membre de la famille Lagarde (parchemin auquel il manque plusieurs centimètres sur le bord droit), 15?1 (26 mai). Echange de biens entre Jean de Garda senior et Bertrand de Garda, de Bize, 1516 (2 janvier). 8 parchemins dont 5 déchirés ou partiellement illisibles. 1449-1516.

20 J 5 Vente par Olivier Taffari, de Bize, à Antoine et Jean de Garda, frère, marchands, d'un jardin de Bize pour 8 l. t., 1516 (17 mai). Vente d'une terre à Bize par R. Valhamans aux frères de Garda pour 3 l. t., 151? (15 mars). Assignation devant la cour du parlement de Toulouse des frères Jean et Antoine Lagarde dans leur procès avec Pierre Cabrespine, 1520 (22 juin). Vente par Aymeric Costas, de Sainte-Valière, à Bertrand Lagarde, marchand de Bize, d'une olivette et d'une « heremitat » situées au tènement de Condio pour 9 l. t., 1521 (12 avril). Vente par Arnaud Thérond, de Montouliers, à F. de Garda, marchand de Bize, du tiers d'une olivette située à Montouliers, à Las Plantades, pour 10 l. t., 15 ?? (21 avril). Compromis passé entre Jean Lagarde, marchand de Bize, Guilhem et Daudet Vernet, de Montouliers, 1539 (mars). Echange d'olivettes entre Jacques de Verzeilles, seigneur et baron de Lézignan et Bize, et Jean Lagarde le vieux, 1540 (4 juin). 7 parchemins dont 3 en très mauvais état. 1510-1540.

20 J 6 Vente par Barthélémy Cugnent de Bize à Jean Lagarde, vieux, marchand, d'une olivette pour 12 l. t., 1546 (23 août). Fragment de l'acte de vente d'un champ saisi pour non paiement de dettes en faveur de Lagarde, 1544 (22 février). Vente à l'encan par le conservateur du sceau mage à Carcassonne de biens appartenant à André Barthe, d'Argeliers, pour éteindre sa dette (36 l. 15 s.) à l'égard de Jean Lagarde, vieux, de Bize, 1547 (2 mai). Adjudication d'une olivette située dans le terroir de Quarnate à Jean de Lagarde, de Bize ; elle appartenait aux héritiers de Daudet Guérin qui lui devaient 8 l. 11 s., 1547 (19 août). Vente par Maurice Mondye, de Montolieu, à Jean Lagarde, de Bize, d'un clos d'oliviers pour 16 l. t., 1551 [?]. Vente préférentielle à Jean Lagarde, marchand de Bize, d'un clos à Agel appartenant à Jean Mazel qui lui avait emprunté six setiers de blé, comptés à 9 l. t., et qui ne pouvait pas le rembourser, 1554 (2 mars). Saisie, sur ordre du juge royal de Béziers, d'une maison appartenant à Pierre Vigourous, caution d'Arnaud Bordenove, qui ne pouvait rembourser aux frères Georges et Bertand Lagarde les 50 l. qu'il leur avait empruntées, 1557 (22 juin). Vente par Bernard Bru et Antoinette Vigourous, de Bize, d'un *sotol* ou *selayret* avec son *solier* et *patu*, situé à Bize, à Pierre de Lagarde pour 40 l ; cette somme à laquelle Pierre de Lagarde ajoute 10 l. en prêt doit leur servir à rembourser Georges et Pierre de Lagarde des 50 l. à eux dues depuis 1553 par Arnaud Bordenove (voir acte précédent), 1563 (3 avril). 8 parchemins dont 1 déchiré et 1 fragment. 1546-1563.

20 J 7-9

Famille Lagarde (coseigneurs de Bize), suite.

1553-1665

20 J 7

A la suite de l'achat par Jean et Bernard de Lagarde, oncle et neveu, de la moitié de la seigneurie de Bize à Georges d'Hautpoul, du paiement au roi des droits qu'ils lui devaient et de la prestation du serment de fidélité, mise

en possession de leurs biens de ces derniers, 1553 (3 juillet). Transaction passée entre Gabriel de Verzeille, seigneur et baron de Lézignan et Bize, vicomte de Boussecos et La Roueyre Haute et Basse, et Jean, Antoine et Sébastien de Lagarde, oncle et neveux, coseigneurs de la dite terre et juridiction de Bize, Cabezac, Boussecos et La Rouyre Haute et Basse sur la façon d'y rendre la justice, 1562 ([?] octobre). Vente par Gabriel de Verzeille, Gabriel et Antoine de Lagarde, coseigneurs de Bize du quart d'une maison à Pierre de Lagarde pour 15 l. t., 1566 (23 mai). Certificat de Philippe de Lévis, sénéchal de Carcassonne : Gabriel de Lagarde, possesseur du quart de la seigneurie de Bize, s'est présenté au ban pour se faire décharger de service, les ennemis "confrontant journellement Bize", 1567 (21 octobre). 4 parchemins dont 1 en très mauvais état. 1553-1567.

20 J 8 Condamnation pour défaut de Bertrand de Lagarde dans son procès avec Mondette de Lagarde, veuve d'Artus Dumas de Soustre, 1545 (23 septembre). Procuracion donnée par Mondette de Lagarde à Antoine-Marie de Castilhonne, de Narbonne, pour réclamer aux héritiers de Barthélemy d'Adge et à ses associés le prix de la vente de deux balles de laine, 1582 (4 octobre). Vente d'un hôtel *sive borie*, d'un champ, d'un pré et de deux olivettes à Ouveillan pour 80 l. t. par Antoine Cuilhals, d'Ouveillan, à Jean de Lagarde, seigneur de Bize, 1556 (9 novembre). Quitus délivré à Raymond de Lagarde, écuyer, exécuteur testamentaire de Me Pierre Pascal de Toulouse, historiographe du roi, par son frère, Jacques Pascal, marchand de Saint-Privat-de-Vallongue, 1565 (1<sup>er</sup> juin). Protestations devant le juge du Petit-Scel de Montpellier par Raymond de Lagarde contre les menées de ses frères qui ont capté une partie de l'héritage de son père, 1565 (14 août). Accord entre Pierre de Lagarde, fils de Jean, coseigneur de Bize et les héritiers d'Antoine Bonifacy, de Mirepeisset au sujet des dettes contractées par Bonifacy envers les Lagarde, 1565 (30 septembre). 6 parchemins dont 1 abîmé. 1545-1582.

20 J 9 Lettre du conseil du roi ordonnant au sénéchal de Carcassonne de réinstruire l'affaire pendante depuis "avant les troubles" entre Bertrand de Lagarde, tuteur de Gabriel de Lagarde, fils d'Antoine, seigneur de Bize, et Catherine et Marguerite Salles, héritières de Guillaume Salles, 1591. Ordonnance du parlement de Toulouse en faveur de Gabriel de Lagarde au cours du même procès, 1597 (16 avril). Réception de l'appel de Pierre Tonha, de Bize, contre la sentence du juge criminel de Béziers qui avait entrepris de réviser la procédure des officiers ordinaires de Bize, en faveur de Gabriel Folquier, de Bize, qui avait tué Pierre Lagarde, oncle de Pierre Tonha, 1604 (10 juin). Constitution de la dot de Françoise de Lagarde lors de son entrée au couvent des religieuses du Saint-Esprit de Lézignan, 1606 (27 septembre). Ajournement devant le parlement de Toulouse de Jeanne Lagarde, Jean Salvagnac, Charles Calvairac et Laurent Boutez, 1640 (21 juillet). Conclusion du paiement des legs faits par Jean de Lagarde à ses deux fils Raymond et François des Gardes par Gabriel et Pierre de Lagarde, ses héritiers universels, 1665(6 août). 6 parchemins. 1597-1665.

20 J 10

Famille de Bunis.

1498-1617

Certificat de tonsure délivré par Jean, évêque de Troyes, au clerc Elie Buni, fils de Christophe Buni, d'Avignon, 1498. Diplôme de bachelier en médecine décerné par les régents de la faculté de Montpellier à Elie de Buneys, citoyen d'Avignon, 1508 (n. st.), 6 février. Attache d'un arrêt du parlement de Toulouse en faveur de François de Bunis, 1527 [?]. Contrat de mariage entre Marc de Bunis et Françoise d'Eficat (?), fille de Guillaume, commissaire de l'extraordinaire des guerres, 1556 (9 mai). Donation par le légat du pape à Avignon à Jacques Buneys, clerc de Carpentras, du collègue Saint-Pierre-ès-Liens à l'université d'Avignon, 1598. Installation de Jacques de Bunis, préchantre de l'église de Narbonne, représenté par son procureur Pons Veyo, dans la possession de

la rectorie de Nissan, dont le vicaire est Jacques My, 1603 (23 décembre). Testament de Marguerite de Raphalis, veuve de Gabriel de Bunis, de Carpentras, instituant Esprit de Bunis, son fils, héritier universel, 1605 (20 mai). Arrêt du conseil privé du roi ajournant Pierre Barthes, qui prétend avoir obtenu provision des bénéfices de deux chanoines de l'église métropolitaine de Narbonne (Jacques de Bunis et Jean-Pierre de Besordan) comme vacants en règle alors que cette église est exempte du droit de régale, 1609 (16 janvier). Diplôme de bachelier en droit canon accordé à François de Bunis, clerc du diocèse de Carpentras, par François Raignoc, recteur de l'université de Montpellier, 1614 (19 juillet). Copie du procès-verbal de la réunion du clergé de la province de Narbonne : élection de Christophe de Lestang, évêque de Carcassonne et de Jacques de Bunis, chanoine de Narbonne, pour assister à l'audition des comptes du receveur général du clergé de France, 1617 (26 janvier). 10 parchemins.

20 J 11-16

Famille de Bunis (coseigneurs de Bize).

1621-1790

20 J 11 Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 420 l. par François de Bunis, écuyer, seigneur de Bizan, en faveur de son cousin, Esprit de Bunis, contre le versement de la somme de 7000 l. t., 1623 (1<sup>er</sup> avril). Nomination par François de Bunis et Gabriel de Lagarde, seigneurs de Bize, de Jean Garrigues comme procureur juridictionnel pour rendre la justice dans les terroirs de Bize et Cabezac, 1630 (26 décembre). Instance introduite devant la cour des comptes séant à Frontignan "à cause de la peste de Montpellier" par François de Bunis contre les consuls de Bize qui l'avaient surchargé dans le règlement des foules, 1640 (1<sup>er</sup> juillet). Jugement de noblesse rendu par Claude Bazin de Bezons en faveur de François de Bunis, François-Claude de Bunis, son fils, et Marc de Bunis, son neveu, demeurant à Paris, 1669 (18 juillet). Vente par Gilbert de Chefdebien à Marc de Bunis, écuyer, maître d'hôtel ordinaire de Mlle de Valois, de la terre et seigneurie de Fontlaurié pour 5758 l. devant les notaires du Châtelet de Paris, 1670 (24 décembre). Réception par les commissaires députés pour la confection du papier terrier de l'aveu et dénombrement de Claude-François de Bunis, seigneur de Bize, 1689. Aveu et dénombrement de ses biens nobles devant le bureau des finances de Montpellier par Claude-François de Bunis, seigneur de Bize, par l'intermédiaire de son procureur Antoine Granier, 1692 (4 février). 7 parchemins. 1623-1692.

20 J 12 Ordonnance du sénéchal de Carcassonne pour faire faire une nouvelle déclaration des biens tenus par François Laffort, maître apothicaire de Bize, en faveur de Joseph de Bunis, seigneur haut, moyen et bas de Bize, 1744 (6 juin). Ordonnance du sénéchal de Carcassonne pour faire payer par les héritiers de Nicolas Teisseire, de Saint-Chinian, les droits de lods et les arrérages de censives qu'ils doivent pour des biens à Bize, à Joseph de Bunis, coseigneur de Bize, seul seigneur des fiefs de Saint-Pierre et Notre-Dame de Quarante, 1758 (4 avril). Mandatement du sénéchal de Carcassonne ordonnant à Antoine du Broca et Marguerite Medous, de Bize, de payer les arrérages des censives en grain et en argent pesant sur leurs biens conformément aux reconnaissances, à Joseph de Bunis, seigneur de Bize, 1762 (4 février). Enregistrement par le parlement de Toulouse des lettres de légitimation de décembre 1757 accordées à Joseph de Bunis, fils de Joseph de Bunis, de Bize, et de Françoise de Gazet, 1769 (14 avril). Quittance délivrée par Jeanne Tapié, veuve d'Alexis Fornier, avocat au parlement, de Bize, à Joseph de Bunis pour le paiement de 100 l. de rente (bail à locaterie perpétuelle de la métairie de La Sellette), 1773 (29 janvier). Vente par Joseph de Bunis, au nom de sa tante, Jeanne de Foulquier de Montredon, de Tuchan, d'une écurie et d'un patu à Bize, à Joseph Crouzat, fils, 1776 (6 octobre). Echange d'un champ contre un patu à Saint-Geniès entre Joseph de Bunis, chevalier, sieur de Monal (?), citoyen de Bize et Pierre et Guillaume Amans, de Bize, 1779 (25 juillet). Donation entre vifs

- par Joseph de Bunis à son fils, Guillaume, de biens immeubles à Bize, 1790 (7 mai). 8 parchemins. 1744-1790.
- 20 J 13 Mandement du parlement de Toulouse pour faire rembourser par François de Tunis, deux écus à Barbe Dumas, 1621 (30 mars). Le parlement de Toulouse ordonne de rendre à François de Bunis des pourceaux qu'on lui avait saisis pour payer ses dettes envers Madeleine Dumas, 1621 (3 avril). Mandement du parlement de Toulouse condamnant François de Bunis à verser 8 l. à Barbe Dumas, 1621 (25 septembre). Ordonnance du parlement de Toulouse pour faire rembourser par François de Bunis, écuyer, six écus à Anne de Soubeiran, 1624 (3 janvier). La cours de Castres reçoit l'appel de François de Bunis, sieur de Bize, contre Raymond Roque, 1635 (21 février). Citation devant le parlement de Toulouse de Marie Castel, marchand de Narbonne, à la demande de François de Bunis, 1639 (30 mars). 6 parchemins. 1621-1639.
- 20 J 14 Procès. Mandement du parlement de Toulouse ordonnant à Jean de Beauxhostes, sieur de Pardailhan, de rembourser 30 écus de 3 l. 5 s. pièce à François de Bunis et à sa femme, Marguerite Dumas, 1622 (12 septembre). Autre mandement du parlement ordonnant aux époux de Bunis de rembourser 6 écus à Jean de Beauxhostes, 1622. Condamnation de François de Bunis aux dépens dans son procès avec Jean de Beauxhostes, 1624 (4 janvier). Ordonnance du parlement contraignant François de Bunis et M. Dumas à rembourser 12 écus de 3 l. 5 s. à Sébastien de Jean, 1626 (27 février). Mandement ordonnant de contraindre François de Bunis à rembourser 3 l. 5 s. à Jean de Beauxhostes, 1626. Arrêt du parlement ordonnant à François de Bunis, débiteur de Marie Dumas, de verser à Jean de Beauxhostes 1029 l. 13 s., 1626 (1<sup>er</sup> septembre). Mandement du parlement pour faire expédier par Jean de Beauxhostes et François de Bunis le contrat d'afferme de la métairie de Cabezac à François de Luppe, sieur de Pondaurat et à sa femme Marie Dumas, 1638 (22 janvier). 7 parchemins. 1622-1638.
- 20 J 15 Procès. Ordonnance du parlement de Toulouse contraignant François Foulquier de Montredon à verser à Claude-François de Bunis 661 l. 2 s. 4 d. de dépens, 1719 (9 juillet). Autre ordonnance pour faire verser au même 6 écus à Claude-François de Bunis qui les avait avancés au cours du procès, 1720. Ordre de faire payer 1144 l. 10 s. 2 d. à Joseph de Bunis par les héritiers de François de Montredon, 1723 (9 mars). Le sénéchal de Carcassonne condamne Antoine Sallières, maître retorseur de la manufacture de Bize à verser 180 l. à Joseph de Bunis, seigneur du lieu, 1746 (28 juin). Ajournement devant le parlement de Toulouse en appel de l'appointement du sénéchal de Béziers envers Vézian, négociant de Béziers, à la demande de Joseph de Bunis, 1753 (22 décembre). 5 parchemins. 1719-1753.
- 20 J 16 Procès. Mandement du parlement de Toulouse ajournant Joseph de Bunis, Bérail, de Carcassonne, et Ducup, de Salvza, à la suite de l'appel interjeté par Bunis de la sentence du sénéchal de Béziers rendue en faveur de Ducup et Bérail, 1731 (10 février). Autre ajournement des mêmes, 1731. Sentence du sénéchal de Béziers ordonnant à Joseph de Bunis de payer 577 l. 18 s. à Paul Ducup, sieur de Saint-Paul, 1731 (22 novembre). Arrêt du parlement de Toulouse accordant à Joseph de Bunis la recreance provisoire d'un pré à Bize avec défense aux séquestres (dont Ducup) de le troubler dans sa possession, 1733 (16 mars). Constitution d'une rente annuelle de 50 l., payable tous les ans au 1<sup>er</sup> février, par Joseph de Bunis, sieur de Monal, en faveur de Pierre-Joseph Ducup, seigneur de Salvaza, gouverneur de Bize, contre le versement d'un capital de 1000 l., 1776 (3 février). 5 parchemins. 1731-1776.



Testament de Marie-Thérèse Jalous, veuve de Hyacinthe Gaja, négociant de Narbonne, en faveur de Joseph de Bunis, de Bize, 1778 (18 septembre). Contrat de mariage de Martin Gaja, fils de Bernard et de Philippe Lignères d'Escales avec Marie d'Arnaud, fille de Jacques et de Marie Delin, de Narbonne, 1649 (4 juillet). Vente par Pierre Thomas, bourgeois, à Martin Gaja, marchand, d'une maison avec boutique située sur le pont des marchands, pour 2800 l., 1653 (10 avril). Echange de leurs maisons et boutiques respectives, situées sur le pont des marchands, par Jacques Arnaud et Martin Gaja, 1656 (9 novembre). Vente par Antoine Péliissier, docteur, avocat en parlement, citoyen de Narbonne, d'une maison située dans l'île Saint-Gabriel, à Martin Gaja pour 5100 l., 1668 (2 janvier). Vérification de cette maison par deux maîtres-maçon, 1668. Vente par Antoine Sabatier, de Narbonne, à Martin Gaja d'une terre complantée en vigne au terroir du bourg pour 775 l., 1671 (13 mai). Remise par Martin Gaja de 3100 l. à Barthélemy Bertellier, docteur et avocat de Narbonne et époux d'Antoinette Péliissier : il s'agit du solde du prix d'achat de la maison vendue par le père d'Antoinette à Gaja ; cette somme avait été assignée en dot à sa fille par A. Péliissier, 1675 (13 février). 8 parchemins.

20 J 18 Vente par Jean de Cols, de Toulouse, à Pétronille Garda, femme de Tristan Soustre de terres sises à Buzet pour 21 l. t., 1514 (30 août). Vente par Raymond Arman et sa femme, Jeanne de Cols, de *Vesseriis* au diocèse de Toulouse, à Tristan del Soustre, professeur de droit à Toulouse, de pièces de terre pour 40 écus d'or, 1518 (14 avril). Lambert Megier, conseiller du roi, reconnaît avoir reçu 4000 l. t. de Tristan du Soustre pour subvenir aux frais extraordinaires des guerres. En contre-partie, du Soustre est pourvu de l'office de conseiller du parlement de Toulouse "du nombre des huit nouvellement créés", 1519 (10 juillet). Vente par Jean Vauta, laboureur de Roqueserrière, d'une terre labourée pour 15 l. t. à Tristan del Soustor, conseiller du roi au parlement de Toulouse, 1531 (22 avril). Accord amiable au cours d'un procès, sous l'égide de Jacques Minut, premier président au parlement de Toulouse, entre Bertrand de Soustre et Simon Bertier : Bertier devait 2000 l. à Bertrand de Soustre et lui avait engagé sa terre de Montrabe en gage, 1535 (12 janvier). Vente du quart d'un héritage situé dans le diocèse de Toulouse à Tristan de Soustre [?]. 6 parchemins dont 2 en très mauvais état et 1 fragment. 1514-1535.

20 J 19 Pièces relatives aux procès provenant de la succession de Me Tristan de Soustre. Ordonnance du parlement de Toulouse faisant venir à l'audience le procès de Guillaume de Lale et Arthur Mas, héritiers de Tristan du Soustre avec les fermiers de la baylie de Castelnaudary et les officiers du comté de Lauragais au sujet de blés pris à Tristan de Soustre, 1544 (12 mars). Mandement du parlement de Toulouse ordonnant de n'évoquer que devant lui ou devant celui de Bordeaux les procès provenant de la succession de Me Tristan du Soustre, 1545. Ajournement de Guillaume de Lale et Arthus Mas du Soustre devant le parlement de Bordeaux, 1545. Certificat de réception par Arnould Herman, messenger de Toulouse, d'un "examen à futur clos" que lui a remis la veuve de Jacques Regnot, examinateur au Châtelet, en présence du procureur d'Arthur Mas, dit du Soustre, bourgeois de Béziers, 1545 (23 novembre). Demande par le parlement de Toulouse d'un complément d'information dans le procès entre Arthur Mas et Guillaume Lale d'une part et Madeleine Sabatier, femme de Gilbert Michelis, docteur en droit, référendaire en la chancellerie de Toulouse, 1551 (12 février). Certificat des capitouls de Toulouse, acheteurs du domaine du roi : les héritiers de Tristan Soustre leur ont versé 120 l. t. pour leur cote, 1552 (1<sup>er</sup> septembre). Appel devant le parlement de Toulouse de la sentence rendue par celui de Bordeaux présenté par M. Sabatier au cours de son procès avec G. Lalle et Arthus du Mas, 1553 [?]. Mandements du parlement

de Bordeaux au cours du procès entre G. Lalle et Arthus Mas du Soustre et les frères Jean et Pierre Dujard, 1553-1554. Ordonnance du parlement de Bordeaux ajournant les héritiers de Tristan de Soustre et Me Louis Bertier, 1554 (17 novembre). 12 parchemins dont un en très mauvais état. 1544-1554.

20 J 20 Succession d'Arthur Mas de Soustre. Arrêt du parlement de Toulouse déclarant exécutable une précédente sentence donnée au profit de Pierre Dumas, dit de Soustre, contre Pierre d'Ambessaigues, lieutenant du juge de Béziers, Arthur et Pierre Thomas, frères, 1573. Appel devant le parlement de Toulouse de la sentence rendue par le viguier de Toulouse interjeté par Pierre Amalry de Roujan contre Pierre, Raymond, Jean Dumas dit du Soustre, seigneurs de Mus, frères et héritiers d'Arthur Mas du Soustre, 1574 (9 septembre). Commandement par le parlement de Toulouse à Me Philippe Aublard, notaire de Toulouse, de présenter les actes de feu Me Géraud Boudon à la demande de Pierre, Raymond et Jean Dumas de Soustre, 1575. Mandement du parlement de Toulouse ordonnant de remettre aux héritiers d'Arthur Mas du Soustre et Jean d'Ajac, bourgeois de Béziers, un extrait des productions de Raymond et Pierre Amalry devant les auditeurs des comptes, 1576 (1<sup>er</sup> février). Mandement du parlement de Toulouse contraignant Gabrielle d'Auxillon à rembourser 4 écus à Mondette de Lagarde, veuve d'Arthus Mas du Soustre, 1574 (22 septembre). Autre mandement du parlement ordonnant à Jean de Marien, écuyer, sieur de Brézilhac, de rembourser 47 écus à la même, 1579 (13 juin). Arrêt de la cour des aides de Montpellier condamnant Jean André, sieur de Gazel, de Bize, à verser dans les deux mois 275 écus 35 s. 9 d. à Gabriel Mas du Soustre, 1585 (3 juillet). Attache d'un arrêt du parlement ajournant André Gisard, Louis Chabernac, Thomas Roustan et Arnaud Maudosse, à la demande de Pierre Dumas de Soustre, sieur de Mus et Réals, 1598. 8 parchemins dont très abîmé. 1573-1598.

20 J 21

Famille Dumas de Soustre (coseigneurs de Bize).

1598-1609

Mandement du parlement de Toulouse ordonnant de faire connaître une sentence au greffe de la sénéchaussée de Béziers à la demande de Gabriel Dumas de Soustre, 1598 (11 septembre). Mandement donné, à la demande de Gabriel Dumas de Soustre, seigneur de Mus et de Bize, pour contraindre Pierre Blanchard et Bertrand Lagarde à rendre les pièces de procédure qu'ils détiennent, 1599 (22 janvier). Accord entre Bertrand de Tonyouze et Gabriel de Mus au sujet de la seigneurie de Maupas : Tonyouze avait vendu sa seigneurie à Gabriel de Mus qui ne lui en avait payé qu'une partie ; il lui rend la somme versée et le contrat de vente de 1598 est annulé, 1600 (1<sup>er</sup> octobre). Convocation de Gabriel de Mus et Jean Dupont, bourgeois de Condom devant la cour présidiale de Condom, 1602 (19 juin). Mandement du parlement de Toulouse demandant de faire payer leurs dettes aux débiteurs de Gabriel Dumas de Soustre, seigneur de Bizan, 1603. Ordonnance du parlement de Toulouse pour faire remettre par Jacquemet, procureur des consuls "des Allières", les pièces d'un procès qu'ils ont avec Gabriel Dumas et Gabriel de Lagarde, 1605. Appointement par le parlement de Toulouse de l'appel interjeté par Jean Capelle, receveur au diocèse de Saint-Papoul, contre la sentence du sénéchal de Carcassonne, rendue en faveur de Gabriel Dumas de Soustre, 1606 (18 novembre). Mandement du parlement de Toulouse convoquant le greffier du sénéchal de Carcassonne à la requête de Gabriel Dumas de Soustre, 1606. Le parlement de Toulouse ordonne à Raphaël de Jaulin et Pierre de Lartigues de verser 78 l. 5 s. de dépens à Gabriel Dumas, sieur de Bize, 1606 (28 juillet). Ordonnance du même pour contraindre Jean Capelle à verser 15 écus au soleil au greffe, 1607 (8 mars). Arrêt du parlement de Toulouse condamnant pour défaut Catherine Dangereuse, dame de Castetz, veuve de Louis Basabat, dans son procès avec Gabriel de Mus, 1608 (5 mai). Mandement du parlement de Bordeaux ordonnant à Bertrand de Pay, dit le capitaine Santo, d'assister à la saisie de sa maison en faveur de Gabriel de Mus, 1609. 13 parchemins.

20 J 22-23

Famille Dumas de Soustre, alliée à la famille de Bunis (coseigneurs de Bize).

1612-1661

- 20 J 22 Envoi au parlement de Toulouse de la requête civile close obtenue par Gabriel Dumas de Soustre, seigneur de Bize, contre le syndic du couvent des Augustins de Toulouse (requête non conservée), 1612 (2 juin). Lettres de grâce obtenues par Guillaume d'Herbet, maître d'école à Bizan, prisonnier à la conciergerie de Toulouse, qui avait, au cours d'une rixe, blessé à mort Blaise de Mus, fils du sieur de Bize, qui courtisait sa sœur, Jeanne d'Herbet, 1613 (août). Testament de Gabriel Dumas de Soustre instituant sa fille, Madeleine Dumas, son héritière universelle, 1616 (20 octobre). Procès entre Madeleine Dumas de Soustre, seigneuresse de Bize et Marie Dumas de Soustre, de Coursan devant la chambre mi-partie de Castres puis le parlement de Toulouse, 1617-1620. Rétractation d'un défaut par le parlement de Toulouse dans le procès entre Pierre Dumas et Gabriel de Folquier, 1619 (20 août). Ordonnance du parlement de Toulouse pour faire comparaître Madeleine Dumas, femme de François de Bunis, dame de Bize au sujet de l'héritage de son père, Gabriel Dumas, 1622 (3 janvier). Mandement du parlement de Bordeaux, ordonnant à Jean Santo, chanoine de Sos, héritier de sa mère, Jeanne Larroche, de comparaître à la demande de François de Bunis, époux de Madeleine de Mus, 1623 (4 août). 9 parchemins. 1612-1623.
- 20 J 23 Mandement du parlement de Toulouse pour faire rembourser par les héritiers de feu Gabriel Dumas 66 écus à François de Bunis, 1626 (7 janvier). Mandement du parlement de Toulouse pour faire rembourser par Marie Dumas 412 l. 6 s. de dépens à David Raonnet, 1626 (5 juin). Révocation par Madeline Dumas du don de 2000 l. qu'elle avait précédemment fait dans une donation entre vifs à sa fille Barbe (elle donnait le reste de ses biens à son fils, Claude de Bunis), 1661 (4 juin). Reconnaissances de dettes de Jacques Tousin, capitaine et Arnaud Dart, bourgeois de La Motte-Gondrin, en faveur de Gabriel de Mus [15] 98 ? 5 parchemins dont un très déchiré et abîmé. 1626-1661.

20 J 24

Seigneurie de Bize.

XVII<sup>e</sup> s. [vers 1620]

Passage d'un arrêt du parlement de Toulouse portant maintenance de la seigneurie de Bize en faveur de ses coseigneurs : Pierre Dumas, Gabriel de Lagarde, François de Bunis et Madeleine Dumas. 1 parchemin incomplet en mauvais état.

## B - PARCHEMINS CONCERNANT DIVERSES FAMILLES DE BIZE

- 20 J 25-27 Famille Blanchard. 1506-1673
- 20 J 25 Echange d'olivettes entre Denis Rascolh de *Coudio* (?), au diocèse de Saint-Pons, et Jean Blanchard, viguier de Bize, 1506 (5 septembre). Echange de terres entre Jean Blanchard et Antoine de Garda, marchands de Bize, 1509 (24 octobre). Testament du viguier de Bize, Pierre Blanchard, instituant son frère, Gabriel, héritier universel de ses biens, 1512 (25 février). Achat par Jean Blanchard, marchand, 15[?] (31 août). Vente par Bernard et Jean Ayromerii, de Bize, à Jean Blanchard, 1515 [?]. Cessions par Michel Servientis, de Bize et sa femme Marie de tous leurs droits sur l'héritage de leur père et beau-père, Guillaume Blanchard, à leurs frères et beaux-frères, Pierre et Jacques Blanchard, moyennant la donation de 10 l. t. ½ et de deux robes, 153[?] (21 mars). Cession par Gabriel de Verzeilles, seigneur et baron de Lézignan et Bize, d'un jardin à Jean Blanchard par..., sergent d'une terre à Montouliers, 1547 [?]. 8 parchemins dont trois en très mauvais état. 1506-1547.
- 20 J 26 Annulation de tous les billets que Jean Blanchard vieux, viguier de Bizan, et son fils, Jean, pouvaient avoir sur Olivier de Beauxhostes, seigneur d'Agel, sa veuve Marie et son fils Pierre, seigneur d'Aigues-Vives, 1551 (30 octobre). Pierre et Simon de Beauxhostes reconnaissent avoir reçu un prêt amiable de Jean Blanchard, 1552 (1<sup>er</sup> avril). Donation de tous ses biens à Jean Blanchard, jeune, marchand de Bize par Florette, veuve en premières noces de Guiraud Rocque, épouse de Pierre Valgut, 1552 (4 janvier). Bail à nouvel acapt par l'abbé de Fontfroide de 200 setérées de terre sur le terroir de Mailhac à Jean Blanchard, 1558 (3 mars). Ratification et confirmation par écrit par la veuve et la fille de François Remégian d'un accord passé entre ce dernier et Jean Blanchard : Remégian avait cédé à J. Blanchard tous les droits qu'il pouvait avoir sur la borie de Mandure que J. Blanchard avait reçu en bail à nouvel acapt de l'abbé de Fontfroide, contre le versement de 3 écus. Reconnaissance d'une dette de 24 l. 5 s. 9 d. par Jean Volte, de Cruzy, et sa femme, Bonté, envers Jean Blanchard, 1552 (25 avril). Mandement du juge de Béziers ordonnant à Jean Volte et à ses héritiers de verser 9 l. 12 s. 9 d. t. à Jean Blanchard, 1561 (1<sup>er</sup> mai). Arrêt du parlement de Toulouse octroyant un délai à Bonnette Armengaude pour payer ses dettes envers divers créanciers, 1561 (13 juin). Achat de l'olivette de Bonnette Armengaude, veuve de Jean Volte pour 45 l., 1561 (9 novembre). Attribution par la cour de Béziers à Jean Blanchard d'une olivette appartenant aux héritiers de Jean Volte qui ne pouvaient pas payer ses dettes, 1563 (2 juin). 10 parchemins dont 3 en très mauvais état. 1552-1563.
- 20 J 27 Vente au profit de Jean Blanchard, marchand de Bize d'un champ avec oliviers appartenant à son créancier insolvable Guissans Senailhe, de Ginestas, 1560 (23 février). Déclaration de saisie des biens de Jean Paro de Mailhac, par le viguier de Béziers pour non paiement de ses dettes envers Jean Blanchard, 1561. Vente par Jean Berailh, de Bize, à Jean Blanchard, jeune, marchand, d'un champ et d'une terre herme pour 12 l. t., 1562 (3 avril). Certificat délivré par Philippe Degom, substitut du recteur de Bize : Jean Blanchard a bien fait célébrer "en Sainte Mère Eglise", la sépulture de Jean Demines, 1566 (23 mars). Vente d'une pièce de terre à Bize pour 10 l. t. par Jean et Barthélémy de Perjas, frères, à Jean Blanchard, 1570 (3 février). Au cours de sa visite générale du diocèse, confirmation par Louis de Vervins à Jean Blanchard et à Gabriel de Folquier du droit d'avoir

chacun un banc et de se faire ensevelir dans la chapelle de la Sainte Trinité de l'église Notre-Dame-de-la-Romegouse, 1602 (25 septembre). Arrêt du parlement de Toulouse relatif au paiement de la dot de Jacqueline Blanchard, 1673. Ordonnance de Pierre Soyer, seigneur de Sorgues, pour laisser Jean Blanchard jouir de diverses terres [?] (fragment). 8 parchemins dont un fragment. 1560-1673.

20 J 28 Famille Pastorel. 1476-1502

Vente par Louis Huaut, *sartre* de Ginestas, d'un jardin à Bize et d'une olivette pour sept moutons d'or à Léonard Pastoral, 1476 (26 mars). Barthélemy et Jean Jordanes, fils de Guillem, vendent un jardin à Bize pour quatre florins à Léonard Pastorel, 1502 (17 avril). Vente à Jean Pastorel, agriculteur de Bize, pour 13 l. 17 s. 6 d. t. de diverses pièces de terre sises à "La Buada" à Bize, [?-6] (12 novembre) (XVI<sup>e</sup> siècle). Approbation par Rissende de la vente faite par son mari, Jean Russière, et Guilhem Tolsan de Bize à Jean Pastorelh, [?], (17 janvier, début XVI<sup>e</sup> siècle). 4 parchemins dont un fragment et un autre en très mauvais état.

20 J 29 Famille Roquet. 1476-1481

Testament de Catherine, veuve de Pons Romey, d'Aigues-Vives, habitant Béziers, 1476 (14 février). Certificat de Pierre Ylaire, curé de Bize, attestant que les cérémonies ordonnées pour l'anniversaire de sa mère par Catherine Roquette ont bien été faites, 1476. Certificat d'André Destireriis, curé de Bize : Guilhem Roquet a fait célébrer la sépulture de sa mère suivant les clauses contenues dans son testament, 1476. Paiement par Guilhem Roquet des legs faits par sa mère, Catherine, 1481 (25 mai). Certificat de Jacques Chauchard, chapelain et curé de Bize : Guilham Roquet a fait faire les fêtes du bout de l'an pour sa mère, Catherine Roquete, 1481 (24 mai). 1 parchemin, 4 pièces papier.

20 J 30 Famille Torelh. 1421-1498

Vente à Guilhem Torelh de deux jardins contigus à Bize pour 15 l. 3 s. t., 1421 (19 mars). Vente par Guiraud Torelh, de Bize, à Antoine et Léonard Pastorel d'un champ à Bize pour 3 l. t., 1480 (14 février). Vente par Germain Ayrones, de Bize, à Antoine Torelh, marchand, d'un champ pour 6 florins ½, 1497 (29 mars). Guilhem Roquet vend à Antoine Torelh une terre herme pour 2 l. 13 s. 9 d, 1498 (2 avril). 4 parchemins dont un partiellement illisible.

20 J 31-32 Familles diverses. 1322-1665

20 J 31 Pierre Minerve, de Cabezac vend à Bernard Arnaud un champ à Bize pour 60 s. t., 1322 (28 mars). Vente par Jean Fabre, de Bize, à Simon Banam, 1[3]31 (?) (10 mai). Vente par Guilhem Tolzan, de Bize, et Aladaxis, sa femme, à Jean Cabrit, prêtre de Bize, d'une vigne avec des oliviers, à Bize, pour [7 l.] 4 s. t., 1396 (26[?]). Vente par Guilhem Tolzan d'une "ayre" à Bize pour [ ] l. 18 s. 6 d. t. à Jean Arnaud, barbier, 14[9]1 (7 décembre). Contrat de mariage de Jean Paulet et Marguerite Nozières, de Bize, 1[3]97 (14 février). Ajournement de Pierre Valhesii, de Bize, devant le parlement le dernier jour de juin, 1428 (25 juin). Accord entre Jeanne de Montesquino, Paul Salelles, marchand de Narbonne et Pierre Valhesii, 1430 (19 mars). 7 parchemins dont six à peu près illisibles. 1322-1493.

20 J 32 Arrêt du parlement de Toulouse accueillant l'appel de Guillaume Sales, marchand de Bize contre la sentence rendue par le viguier de Narbonne dans son procès contre les frères Molinier, d'Aigne, 1552 (2 mars). Contrat de mariage d'Alexandre Bruguière, natif de Villeneuve-d'Agen, demeurant à Bize, et d'Agnès, fille de feu Etienne Jean, du masage de Cazelles, au terroir d'Agel, 1[5]53 (15 avril). Vente par Daudet Vernet, fils de Barthélemy d'une olivette pour 30 l. t., 156[?] (30 mars). Testament de Jean Deyme, de Bize, 1570 (1<sup>er</sup> janvier). Reconnaissance de dettes de Dominique Laroche et de

Guillaume d'Arnoyes envers Bernard de Cazaulz, 1590 (8 mars). Echange de biens entre Guillaume Blatgié, maître maçon de Bize, et Pierre Canet, second mari de Guillaume Termille, son fermier, 1634 (6 juillet). Arrêt du parlement de Toulouse maintenant François Veye, bourgeois de Bize, dans la possession d'une maison et d'un jardin, 1664 (4 mai). Certificat de réception de Jérôme Veye, docteur en droit, comme avocat au parlement de Toulouse, 1665. 8 parchemins dont trois très abîmés, mutilés et pratiquement illisibles. 1552-1665.

## C - PARCHEMINS CONCERNANT DIVERSES FAMILLES DE L'AUDE

20 J 33 Familles d'Aigues-Vives, Cuxac, Ginestas. 1530-1635

**Aigues-Vives** : échange d'une maison et d'un *patus* entre Antoine Tournier, *sartre* et Jean André, 1530 (14 janvier). **Cuxac** : soumission de Jean Tarbouriech, prêtre et vicaire de Cuxac, devant le parlement de Toulouse, 1635. **Ginestas** : achat par Jean Mazolié, cordonnier, d'une maison à Jaume et Monde Bessière pour 13 l. t., 1568 (8 février) ; achat par Raymond Robert d'une maison appartenant à Jaume et Mondette Bessière pour 13 l. t., s.d. (?-XVI<sup>e</sup> siècle) ; échange de maisons entre Jaume Vergely et Jean Jean, cordonnier, 1564 (8 mai). 5 parchemins dont un fragment.

20 J 34 Familles de Mailhac. 1550-1563

Bail à nouvel acapt par Francis de Podio, procureur général de l'abbé de Fontfroide et Saint-Nazaire de Mailhac, d'une terre herme à Mailhac au lieudit à La Figuiera à Jean Cambon, prêtre d'Aigues-Vives, 1550 (7 octobre). Echange de terres sises à Mailhac entre Etienne Jacomard et Jean Rives, fils de Jacques Rives, 1551 (26 mai). Ratification par Jean d'Espana, sacriste de Notre-Dame de Quarante, recteur de Saint-Jean-de-Caps de la vente faite à Jean Cambo, chapelain d'Aigues-Vives, par Ramon de Laval d'une borie sise à Saint-Jean-de-Caps, 1552, 9 décembre. Contrat de mariage entre Marcel Combes, laboureur, et Guilhaumine, fille de feu Bernard Doumenge de La Caunette, 1563 (1<sup>er</sup> mai). 4 parchemins.

20 J 35 Familles de Narbonne. 1606-1787

Ordonnance du sénéchal de Carcassonne mettant en vente un certain nombre de pièces de terre appartenant aux héritiers de Guillaume Martin, de Narbonne, pour payer les dettes qu'ils ont à l'égard des héritiers Aymard, d'Argeliers, 1606 (15 avril). Arrêt du parlement de Toulouse ordonnant de remettre aux héritiers de Mgr. de Vervins les biens qu'il leur a légués, 1628 (28 avril). Copie de la quittance remise par le garde du trésor royal aux Ursulines de Narbonne pour paiement de 2038 l. 7 s. 10 d. de droits d'amortissement et nouvel acquêt pour les acquisitions qu'elles ont faites, 1695. Ordonnance du parlement de Toulouse ordonnant de poursuivre Mallessaigne, Peyre et Loupias à la demande de François Laudès, prêtre de Narbonne, 1707 (3 janvier). Lettre adressée à Mlle de Sainte-Claire, ursuline à Narbonne par Mme Casteras, de Villemartin, 1758 (15 décembre). Condamnation de Jean-Julien Alary, marchand par le viguier de Narbonne : il est déclaré débiteur, envers Anne et Paule Agnellier, soeurs, de la somme de 1800 l. à la suite de l'achat d'une maison, 1786 (22 décembre). Mandement du viguier de Narbonne ordonnant à Jean Alary de verser 8 l. 13 s. 9 d., 1787 (4 novembre). 6 parchemins, 1 pièce papier.

## D - PARCHEMINS CONCERNANT DES FAMILLES NE VIVANT PAS DANS L'AUDE

20 J 36

Familles de Béziers.

1560-1783

**Famille Raynaud** : testament d'Antoinette de Tarrubust, veuve en secondes noces de Salvy Raynaud, marchand, instituant son fils, Jean, son héritier universel, 1663 (29 décembre) ; vente par Marguerite Rastoul, épouse de Jean-Baptiste Payre et par son fils Jean-Jacques, de Capestang, d'une terre située au tènement de Saint-Pierre des Tripiers, à Capestang à Joseph de Raynaud, ancien officier du roi, citoyen de Béziers, 1754 (9 mai) ; reconnaissance d'une dette de 3000 l. par Catherine de Raynaud, épouse de Pierre Dedon Duclaux, envers S. Menahem de Cavaillon, résidant à Pézenas, 1775 (29 décembre) ; constitution d'une rente annuelle de 50 l. en faveur de Marie-Anne Raynaud, de Béziers, par Jacques-Joseph Viennet, ancien officier de dragons de Béziers, 1783 (27 mars). **Famille Amalry** : assignation devant le parlement de Toulouse de Raymond Amalry, de Béziers, accusé par son pupille, Pierre Amalry, de lui avoir dissipé son héritage en cours de tutelle, 1560 (1<sup>er</sup> mars). **Famille Massip** : testament d'Angélique d'Andoque, veuve d'Antoine Massip, ancien notaire royal de Béziers, faisant de son fils, François Massip, son héritier universel, 1657 (13 août). **Famille Roger** : mandement de la cour des comptes de Montpellier ordonnant à François Roger, de Béziers, de rembourser à Jean-Paul de Laur, Jean Dorsen et Antoine Pradines, intéressés dans la sous-ferme de l'équivalent de la ville de Béziers, la somme de 72 l. 18 s., 1739 (6 juin). **Famille Pradines** : arrêt de la cour des comptes de Montpellier condamnant Jean-Baptiste Pélissier, entrepreneur des chemins de Lodève, à la demande d'Antoine Pradines, 1752. **Famille Fabre** : établissement d'une rente constituée de 25 l. sur tous ses biens par Marie-Joseph-Gabriel-François Massip, avocat au parlement, en faveur de Catherine Jalabert, veuve de Raymond Fabre, de Béziers, contre le versement de 500 l., 1777 (14 février). 9 parchemins dont 1 en mauvais état.

20 J 37

Familles de Cruzy, Montpellier, Nissan, Olonzac et Pézenas.

1503-1778

**Cruzy** : vente par Guiraud Ermengaud à Pierre La Porte de la moitié d'une olivette sise à Cruzy pour 14 l. t., 1538 (18 avril) ; échange de biens entre Alairette Andoque, veuve de Guillaume Oustry et Jean Massol, 1611 (15 novembre). **Montpellier** : vente par Raulin Sabatier, receveur général des droits forains en la province de Narbonne, procureur d'Antoine de Mercier, seigneur de Lapalme, à René de Mazon, trésorier général de France à Montpellier, de maisons et de terres au "Claux Saint-Esprit" et au "Brel", à Narbonne pour 500 écus, 1585 (9 décembre). **Nissan** : bail à nouvel acapt par Jean Corbiani, prêtre, prieur de Saint-Saturnin de Nissan d'un champ à Arnolphe Jocobi, 15[0]3 (8 mars). **Olonzac** : donation entre vifs de ses biens de Bernard Brain à Michel Péret et Claude Foisaye, ses beau-frère et belle-sœur, 1644 (23 février). **Pézenas** : acceptation par le parlement de Toulouse de l'appel interjeté par Jean Janet contre la sentence rendue par le viguier de Béziers en faveur de Pierre Amalry, 1561 (19 septembre) ; griefs baillés devant le parlement par Jean Janet dans son procès contre Pierre Amalry, s.d. (2<sup>ème</sup> moitié XVI<sup>e</sup> s.) ; Cession par Menahem Cavaillon dit "cadet", négociant de l'Isle au comté d'Avignon, résidant à Pézenas, à Jonas de Cavaillon, son père, marchand de mules au comté d'Avignon, de 12 200 l. qui lui sont dues par divers habitants de Béziers, 1778 (20 mars). 8 parchemins dont un à moitié illisible.

Hommage rendu au roi, devant les commissaires députés au comté de Castres par le procureur de Francelin de Brugairous, écuyer, seigneur de Pardailhan, 1616 (juin). Donation par Jean Corbiani, prêtre, prieur de Saint-Saturnin, à Arnaud Jacobi d'une terre à Aussans contre la donation de deux chapes, 1503 (8 mai). Vente par les frères Jacques et Bernard Bugonh, de Labège à Jean Giard, marchand de Toulouse, de terres et de prés à Labège, 1488 (26 janvier). Vente par Jean Arnald, bachelier en droit, syndic du collège de Périgord de terres et de prés à Labège pour 40 écus à Jean Giard, 1489 (4 février). Vente par Guilhem Vaissière vieux, de Laurens, d'un champ à Pierre Duffort, de Laurens, 1622 (5 mai). Vente par Jean Revel de La Revellié, paroisse de Saint-Martin-de-Calmès, à Pierre Nautonerii, seigneur de Castelfranc, de cens en blé pour 30 florins, 1532 (17 avril). Vente par Guilhem Revel et Bernard Rigal d'une rente annuelle et perpétuelle, 1532 [?]. Jean Dupuy reconnaît avoir reçu 30 florins de Jean Revel de La Revellié, 1538 (10 août). Constitution de dot par Bernard Cambon de *Na Gres*, juridiction de Montredon, à sa fille Bertrande, femme de Jean Colom, fils de Bénézet, du mas de La Gaubertia, paroisse de "Saint-Martial de Romegos", juridiction de Lombers, 1536 [?] novembre. Transcription par Arnaud-Guilhem Causabon, notaire de Nogaro, de l'acte par lequel Jean Doat, Raymond Brunet, Guirautine de Campeuve, Maruca et Odette Daudo échangeaient des maisons, 1603 (17 janvier). Vente par Sébastien de Nogaret du tiers d'une *borie* appelée *del Bosquet*, 1496 (22 avril). 11 parchemins dont cinq moisés, à moitié effacés ou déchirés.





## **DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES NON DEPOSES (CONSERVES SOUS FORME DE MICROFILMS)**

La suite de cet inventaire intéresse un certain nombre de pièces que Madame de Saint-Martin-Lacaze a désiré conserver lors du dépôt de 1977. Elles ont néanmoins été inventoriées et microfilmées par mes services A.D. Aude, 1 Mi 85).

Pour que le lecteur puisse avoir une idée réelle du fonds dans son intégralité, le répertoire des documents toujours conservés dans la famille a été placé directement à la suite de celui des documents déposés.

Tous ces papiers, le plus souvent purement personnels, intéressent d'ailleurs essentiellement la famille Massip, de Béziers, qu'on ne voit apparaître que fort peu, et tardivement, dans les parchemins déposés (20 J 36).

Seules deux liasses (14 et 15) intéressent la famille de Bunis, de Bize, bien connue par les parchemins (20 J 10 à 20 J 17). Guillaume-Maurice de Bunis, né en 1789, à l'orée de la Révolution, voltigeur de la garde sous l'Empire, puis notable audois sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, épousa à une date qui ne nous est pas connue (mais après 1838) Julie-Claire-Honorine Massip. Les deux familles sont donc alliées...

Les documents conservés par Madame Saint-Martin-Lacaze n'en intéresse pas moins davantage l'actuel département de l'Hérault, à l'exception toutefois de ceux qui concernent Guillaume-Maurice de Bunis. Sa carrière personnelle fut certes brillante mais ce fut aussi une personnalité audoise bien connue puisqu'il fut pendant de longues années maire de la seconde ville du département : Narbonne. Grâce à lui, ces papiers strictement privés trouvent donc leur place dans l'histoire de la plaine languedocienne.

## *1 Mi 85 - Famille Massip, branche biterroise* <sup>6</sup>

- 1 Famille Massip. Avant 1789-après 1874
- Arbres généalogiques. Arbre ancien, dessiné sous l'ancien régime, partant de Jean Massip, viguier de Saint-Chinian, marié à Elisabeth Lacour, intéressant la branche demeurée à Saint-Chinian et celle émigrée à Béziers, allant jusqu'à la Révolution (environ). Deux esquisses XIXe siècle de la descendance du même Jean Massip et de François Massip. Généalogie de la branche biterroise descendant d'Antoine Massip, notaire à Béziers, allant jusqu'à Hélène-Emilie-Amélie née en 1874. Notes manuscrites pour la constitution de ces arbres. 5 feuillets papier en mauvais état.
- 2 Famille Massip. 1593-1811
- Livres de raison. Petit registre oblong utilisé tête-bêche. En-tête : "Jésus Maria : mémoire du jour de la naissance des enfans que plaira à Dieu donner à nous, Anthoine Massip et Marie de Montoursy, mariés, habitans de Béziers". Débute le mercredi 5 décembre 1595 par la naissance de Françoise Massip. Fut continué plus ou moins régulièrement par ses descendants jusqu'en 1765. Puis sur 74 pages numérotées à part : "Mémoires sur les affaires de la maison commencé le 21 d'août 1736", rédigés par Joseph-Philippe Massip, jusqu'à son décès. Son fils a noté sur les pages quelques dates de naissance jusqu'en 1811. Tête-bêche : "C'est un petit livre de mémoire de ce que m'est deus tant par obligation, promesses ou aultrement, que j'ay fait despuys être marié que fut le mardi 14<sup>e</sup> septembre 1593, jour et feste Sainte-Croix. Petit registre in-12° de 79 p., recouvert de parchemin : "Mémoire comancé le 21 juillet 1726 touchant les affaires de la maison". Ce petit livre est, en fait, le début du livre de raison de Joseph-Philippe Massip. Il couvre la période allant du 21/7/1726 au 16/8/1736. Ces mémoires se poursuivent, en fait, sur le registre précédent jusqu'en 1770 : copie sur un cahier au XIXe siècle du premier livre de raison. En fait, seules les parties relatives aux naissances, mariages et décès ont été transcrites. 2 registres papier dont 1 couverture parchemin, 1 cahier papier.
- 3 Antoine Massip, notaire de Béziers. 1593-1625
- Cession de 100 l. par Jeanne d'Arribat et Etienne de Manses, de Villeneuve, à Antoine Massip, à prendre sur une maison ayant appartenu à Jeanne Campis (1625). Contrat de mariage entre Jean de Cazis, fils de Guillaume de Cazis, de Cruzy, et Douce Andoque, fille de Pierre Andoque, également de Cruzy (1593) <sup>7</sup>. 3 cahiers papier.
- 4 Pierre et François Massip, fils d'Antoine. 1655-1677
- Testament de Pierre Massip, bourgeois de Béziers (1655). Ouverture du testament de François Massip, bourgeois et avocat de Béziers (1677). 2 pièces papier.

---

<sup>6</sup> D'après l'arbre généalogique conservé dans la liasse 1, la famille Massip est originaire de Saint-Chinian. Le premier Massip connu serait Jean, viguier de Saint-Chinian. Son fils, Antoine, émigre à Béziers où il est notaire et fonde la branche biterroise qui s'alliera aux Bunis au milieu du XIXe siècle. Mais un autre de ses fils, François, reste à Saint-Chinian. Le dernier descendant de cette branche est Paul Massip, dernier curé de cette localité avant la Révolution et qui est une des figures du clergé héraultais de la Révolution et de l'Empire.

<sup>7</sup> Antoine Massip avait épousé en secondes noces Angélique d'Andoque, en 1597.

- 5 François Massip, fils de François. 1573-1709
- Arrêt du Châtelet condamnant l'avocat Massip dans son affaire avec Bourdereaux, avocat au parlement (1693). Famille Ricard <sup>8</sup> : testament de Jean Ricard, avocat à la cour, de Béziers (1674) ; contrat de mariage entre Jean-François Ricard, licencié en droit, fils de François et de Marguerite de Bailhon et Marie Valadon, fille de Paul Valadon, docteur en médecine et Marguerite d'André (1697) ; testament de Claire de Ricard, de Béziers, instituant son neveu François Massip, héritier universel (1709) ; contrat de mariage de Gabriel Foulquier, de Béziers et de Marguerite d'André, fille de feu Pierre André (1579) (fragment). 1 parchemin, 4 pièces papier.
- 6 Gabriel-Joseph-Marie-François Massip. 1660-1793
- Extrait de l'acte de baptême à la Madeleine de Béziers de Gabriel-Joseph-Marie-François Massip (1743). Donation par Marie-Anne Rainaud, de Béziers, à Marie-Joseph-Gabriel Massip, homme de loi de Béziers, de 3000 l. de capital dues à Hourtal de Montpellier (1791). Sépulture à la Madeleine de Béziers, de Marianne Rainaud, fille de Jacques Rainaud et de Marguerite Hondrat (1792) <sup>9</sup>. Testament de Catherine Rainaud, de Béziers, épouse du citoyen Dedon Duclos (1793). Généalogie des familles Massip. Masson, Dedon du Clos et Rainaud en vue du partage des successions de Marianne et Catherine Rainaud, s.d. (période révolutionnaire). Extraits des actes de baptême de Claude-Marie, fille de Guillaume Hondrat et de Constance Romieu, à la Madeleine de Béziers (1660) et de Baptistin-François Hondrat, fils de Philippe-Joseph et de Martine d'Oulmet (1689). 8 pièces papier.
- 7 Claude-Louis Massip, fils du précédent. 1770-1826
- Extrait de l'acte de baptême, à Saint-Félix de Béziers, de Claude-Louis, fils de Marie-Joseph-Gabriel-François Massip et de Marie-Barbe-Jeanne Castanié (1770). Accord entre les familles Massip, de Béziers et Raboul, de Saint-Chinian : promesse de mariage de Louis-Claude avec Sophie-Marguerite-Hélène, fille de Pierre Raboul (an IV) <sup>10</sup>. Testament de Madeleine-Elisabeth Raboul de Gransaignes, née Rocque, instituant sa fille, Sophie, épouse Massip, son héritière (1822). Partage de la succession de leur père, Pierre-Jean-Joseph-Marie Raboul de Gransaignes entre ses enfants dont Sophie, épouse de Claude-Louis Massip, juge de paix du canton de Saint-Chinian (1826). 5 pièces papier.
- 8 Marie-Espérance-Gabrielle-Louise, sœur de Claude-Louis Massip. 1773
- Extrait de l'acte de baptême, à Saint-Félix de Béziers, d'Espérance-Gabrielle-Louise, fille de Marie-Joseph-François Massip et de Marie-Barbe-Jeanne Castanié. 1 pièce papier.
- 9 Marie-Rose-Hélène, seconde sœur de Claude-Louis Massip. 1836-1839
- Testament de Marie-Rose Hélène Massip, veuve de Jean-Antoine Pradines d'Aureilhan (1836). Délivrance par Honorine Massip, nièce de Marie-Rose-Hélène et une de ses légataires, à la supérieure de la Miséricorde de Béziers, sœur Marie (1839). 2 pièces papier.

<sup>8</sup> François fut le légataire universel de sa tante, Claire Ricard.

<sup>9</sup> Marie-Anne ou Marianne Rainaud et sa sœur Catherine sont apparentées à Gabriel-Joseph-Marie Massip dont le grand-père François (voir liasse 5) avait épousé Marie Hondrat. Sur la famille Raynaud, voir également la liasse 20 J 36.

<sup>10</sup> Par ce mariage, la branche des Massip fixée depuis Antoine, le notaire, au XVIIe siècle à Béziers, retourne à Saint-Chinian.

- 10 Julie-Claire-Honorine Massip, fille de Claude-Louis <sup>11</sup>. 1838-1863
- Louis Gasc, marchand, premier conseiller municipal de Béziers, concède pour trente ans un terrain au cimetière à Honorine Massip (1838). Passeport pour Barcelone d'Honorine Massip, épouse de Bunis, de Narbonne (1861). Cession d'une concession à perpétuité au cimetière de Narbonne à Julie-Claire-Honorine Massip, veuve de Guillaume-Maurice de Bunis (1863). 3 pièces papier.
- 11 Joseph-Emile-Denis-Louis Massip, fils de Claude-Louis <sup>12</sup>. 1826-1838
- Diplôme de bachelier ès-lettres décerné à Joseph-Emile-Denis-Louis Massip, né à Saint-Chinian, par le doyen de la faculté des lettres de Montpellier (1826). Diplôme de bachelier en droit décerné au même par le doyen de la faculté de droit de Toulouse (1828). Prestation de serment, comme avocat, devant la cour royale de Toulouse (1829). Nomination comme notaire royal à Agde (1832). Démission de Maurice Vernière, avoué de Montpellier, en faveur de Joseph-Emile-Denis Louis Massip, avocat et notaire résidant à Agde (1836). Nomination de Joseph-Emile-Denis-Louis Massip en qualité d'avoué à Montpellier en remplacement de Jean-Prosper Vernière, démissionnaire (1837). Etat des rôles de la société Vernière-Massip à liquider (1838). Certificat d'assiduité à l'Ecole Centrale de Montpellier donné à Jean-François-Denis Anduze, de Montpellier (an XI) <sup>13</sup>. Transcription dans les minutes de Me Péridier, notaire à Montpellier, du testament mystique de Pierre-Louis Savy, père, avocat et ancien avoué de Montpellier (1831). 2 parchemins, 8 pièces papier.
- 12 Hélène-Joseph-Emilie Massip, fille de Claude-Louis. 1818
- Accord entre Hélène-Joseph-Emilie Massip, assistée de sa mère, et Prosper-Marcelin Peyronnet, avocat à Saint-Pons, son futur époux. 1 pièce papier.
- 13 Famille Meaulle-Flickwier. s.d. (XIX<sup>e</sup> s.)-1877
- Certificat de maçon accordé à François-Philippe Meaulle, négociant né à Rouen, par le chapitre de la Palestine à Paris (s.d., XIX<sup>e</sup> s.). Enregistrement du testament olographe de Anne-Adeline Fickwier, veuve de Philippe-François Meaulle, ancien négociant, domiciliée à Montpellier, par Charles de Borély, notaire (ses héritiers sont Emile Massip<sup>14</sup>, ancien avoué à la cour de Montpellier et Gabriel Bort, fils, notaire) (1877). Deux pièces papier.

<sup>11</sup> Honorine Massip a épousé Guillaume-Maurice de Bunis. Voir au sujet de son mari la liasse 14, Par son mariage, Honorine Massip se fixa dans l'Aude, à Bize et à Narbonne.

<sup>12</sup> Claude-Louis s'étant installé par son mariage à Saint-Chinian, Joseph-Emile, son fils, est natif de Saint-Chinian et fait partie ainsi d'une seconde branche Saint-Chinianaïse qui émigrera, elle, vers Montpellier.

<sup>13</sup> Joseph-Denis-Louis Massip avait épousé une Anduze et par elle était également allié à la famille Savy.

<sup>14</sup> Il est difficile de savoir s'il s'agit de Joseph-Emile-Denis-Louis, qui aurait donc plus de soixante-dix ans ou d'un de ses fils (s'il en a eu, nos documents sont muets en la matière). Voir liasse 11.

## *Famille Bunis, de Bize*<sup>15</sup>

- 14 Guillaume-Jean-François de Bunis. s.d. (fin XVIII<sup>e</sup> s.)-1789
- Eclaircissements donnés sur Jean-François de Bunis en vue de son inscription à l'Ecole royale militaire (s.d., seconde moitié XVIII<sup>e</sup> s.) Revendications et demandes de M. de Bunis relatives à ses prérogatives et privilèges, probablement pour l'assemblée de la noblesse (s.d. 1788 ?). Procès-verbal de l'ordre de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers, assemblé le 20 mars 1789 dans le réfectoire des Récollets de Béziers (1789). 2 pièces papier dont une en mauvais état, 1 cahier impr.
- 15 Guillaume-Maurice de Bunis. 1806-1853
- Liste imprimée des 600 contribuables les plus imposés de l'Aude, en exécution de l'article 25 du senatus-consulte du 16 thermidor an X, pour l'année 1811 (corrections manuscrites sur la liste - Le n° 129 est : Bunis, de Bize). Nomination de Guillaume-Maurice de Bunis à l'Ecole impériale militaire de Fontainebleau, comme élève pensionnaire (1806). Nomination du lieutenant Bunis à l'emploi d'aide-de-camp auprès du général Hamelingue (1810). Nomination comme officier de la légion d'honneur de Bunis, capitaine au 8<sup>e</sup> régiment des voltigeurs de la garde (1813). Attestation des blessures reçues par Bunis à la bataille de Dresde, signée par Carré, chirurgien-major au 8<sup>e</sup> voltigeurs de l'ex-jeune garde (1814). Nomination de Guillaume-Maurice Bunis capitaine dans la légion du département de l'Aude (1816). Lettre de Chevalier de Saint-Louis délivrée à G.-M. Bunis, capitaine au 41<sup>e</sup> régiment de ligne (1822). Etat des services de G.-M. Bunis, capitaine au 41<sup>e</sup> régiment de ligne, né à Bize le 26 mars 1789 (1823). Lettre adressée au même par son garde-champêtre sur les affaires de la commune (1852). Promotion de G.-M. Bunis au grade de commandeur de la légion d'honneur (1862). Discours prononcé le 22 juillet 1853 sur la tombe de M. Maurice Bunis... par M. Maurice Peyre, conseiller municipal de Narbonne (1853). Extrait du testament de Guillaume-Maurice de Bunis, commandeur de la légion d'honneur, maire de Narbonne, instituant son neveu, Maurice Massip, héritier (1853)<sup>16</sup>. 2 parchemins, 8 pièces papier, 2 impr.
- 16 Famille Veye, de Narbonne. 1623-1628
- Thèses de droit canon et de philosophie soutenues par Jean-Baptiste et Jérôme Veye. Deux rouleaux sur soie.
- 17 Divers. 1684-XVIII<sup>e</sup> s. (av. 1789)
- Plan de l'église paroissiale Saint-Michel de Bize avec une chapelle du Saint-Sacrement projeté sur la façade (XVIII<sup>e</sup> siècle). Déclaration du roi portant réglementation sur la nobilité des fonds et héritages en la province de Languedoc (1684). Arrêt du parlement de Toulouse portant inhibitions et défenses de faire dépaître aucune sorte de bétail dans les terres des particuliers... comme de chasser pendant que les fruits sont sur pied (1694). 1 plan, 2 imprimés.

---

<sup>15</sup> Cette vieille famille, probablement originaire du comtat venaisien ou de Carpentras semble s'être fixée dans la région narbonnaise au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec l'installation de Jacques de Bunis comme chanoine de l'église métropolitaine de Narbonne, puis quelque vingt ans plus tard de François de Bunis à Bize. Voir à ce sujet les liasses 20 J 10 et suivantes déposées en 1977 aux Archives départementales de l'Aude par Madame de Saint-Martin-Lacaze.

<sup>16</sup> Guillaume-Maurice Bunis avait épousé Julie-Claire-Honorine Massip (voir liasse 10). C'est par cette union que la famille Massip s'unit à la famille Bunis.

# TABLE DES MATIERES

## INTRODUCTION

### REPertoire NUMERIQUE DU FONDS DEPOSE (20 J) ..... 2

A - PARCHEMINS CONCERNANT LES FAMILLES SEIGNEURIALES DE BIZE XIII<sup>E</sup> - XVIII<sup>E</sup> SIECLES .. 4

B - PARCHEMINS CONCERNANT DIVERSES FAMILLES DE BIZE ..... 12

C - PARCHEMINS CONCERNANT DIVERSES FAMILLES DE L'AUDE..... 14

D - PARCHEMINS CONCERNANT DES FAMILLES NE VIVANT PAS DANS L'AUDE ..... 15

E - PARCHEMINS CONCERNANT LE CONSULAT DE BIZE ..... 17

F - PARCHEMINS CONCERNANT L'EGLISE DE BIZE..... 17

G - DOCUMENTS NON IDENTIFIES ..... 17

### DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES NON DEPOSES (CONSERVES SOUS FORME DE MICROFILMS) ..... 18